Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

La HACA abrite une réunion des partenaires pour l'adoption d'une charte impliquant davantage les médias dans la protection de l'environnement

12 mai 2017

Le siège de la Haute Autorité de Communication Audiovisuelle (HACA) a abrité, mercredi 03 mai 2017 et par invitation de celle-ci, une réunion des partenaires du projet «Pour des médias amis de l'environnement » conformément aux recommandations relatives à la rencontre organisée le 09 novembre 2016 par la HACA dans le cadre de la COP22, et qui avait pour thème « Médias pour la protection de l'environnent : Agissons ensemble ».

Cette rencontre a connu la participation, notamment, des opérateurs de l'audiovisuel public et privé, l'Agence Maghreb Arab Press (MAP), des représentants de différents départements ministériels, chargés de la communication audiovisuelle, du développement durable et de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, la politique de la ville, l'eau, la pêche maritime. Y ont également assisté des représentants du Conseil économique, social et environnemental (CESE), de la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme (DIDH), des Instituts Supérieurs de formation des journalistes, de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement et du Centre Cinématographique Marocain (CCM).

La réunion présidée par Mme Amina Lemrini Elouahabi, présidente de la HACA, et à laquelle ont pris part Mme Khadija El Gour, M. Bouchaïb Ouabbi, M. Mohamed Abderrahim, membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA), a été consacrée à l'entretien entre les partenaires autour de la meilleure procédure à adopter pour passer du suivi

et contrôle, évoqués lors de la rencontre de Marrakech, à l'action et la mise en œuvre.

Dans ce contexte, les interventions ont de nouveau débouché sur un consensus autour de l'importance de cette initiative, confortant ainsi ses objectifs escomptés et admettant ses enjeux, tout en exprimant la volonté commune de faire des médias un acteur d'éducation et de sensibilisation environnementales, chacun selon ses fonctions et ses champs d'actions. Un partenariat stratégique inscrit dans la durée a également été convenu, et dont la mise œuvre sera concrétisée par une Charte unanimement admise, et conduite par un organe représentée par un Comité de Rédaction multilatéral.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B